

La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS – ANNÉE 2001 - N° 13



**UN ÉVÈNEMENT
À NE PAS
MANQUER !**

**Pour
les 130 ans
de la Commune
de Paris**

**20 artistes
exposent à
l'Assemblée
Nationale**

Du 22 Novembre au 8 Décembre 2001

Une exposition digne du 130^e anniversaire

Les peintres d'aujourd'hui et la Commune... peut-il y avoir un objectif plus ambitieux ?

Certes, depuis les 72 jours de la Commune bien des peintres ont, d'une manière ou d'une autre, rendu hommage à la Commune, bien des graphistes de toute tendance et de tout pays s'en sont inspiré.

Mais 130 ans après, alors que le monde semble regarder sans tendresse les luttes du passé, on oublie Jaurès disant « La Commune a été comme une pointe rougie au feu qui se brise contre un gros bloc réfractaire », image directe bien dans la lignée du XIX^e siècle. Il fallait croire à la pérennité du message communard pour tenter l'aventure.

Les « Amis de la Commune » ont relevé le défi grâce à l'obstination de quelques-uns de nos militants et à une réponse enthousiaste de certains créateurs.

Bien plus, c'est dans les locaux de la présidence de l'Assemblée Nationale que va se dérouler cette exposition, 120 ans après la bataille de l'amnistie, le fait mérite d'être souligné.

Il faut aussi marquer avec force la parfaite convergence de cette initiative avec les objectifs profonds de la Commune. Le 10 avril 1871 la Fédération des Artistes créée par Courbet et ses amis détermine ses priorités : « La Conservation des trésors du passé » – « La mise en œuvre et en lumière de tous les éléments du présent » – « La génération de l'avenir par l'enseignement ».

La Commune ouvre les musées et les bibliothèques et met en place les conditions d'une éducation populaire basée sur l'idée que le patrimoine artistique appartient au peuple tout entier. Ainsi dans « le Vengeur » du 8 Avril peut-on lire sous la plume d'Henri Bellenger :

« Il faut que l'artisan se délasse de son travail journalier par la culture des arts, des lettres et des sciences, sans cesser pour cela d'être un producteur. »

Apparaissent ainsi les grandes lignes d'une politique culturelle poursuivie avec des institutions et des fortunes diverses et ayant le double objectif d'assurer la liberté de création, l'accès de tous au patrimoine, la mise en valeur des créations du présent : Politique d'éducation pour tous – Politique de culture largement démocratique – Indépendance de l'artiste créateur.

Nous souhaitons que des rapports se nouent entre les créateurs et les visiteurs, que la Commune une fois encore, dans la diversité des approches du monde, unisse les artistes et leur public.

Raoul Dubois



* En couverture, reproduction de la toile de Peter KLASSEN – Hommage à COURBET – BARRICADE.

Technique mixte 2000 x 114 cm – Crédit photo : Jacques FAUJOUR.

Peter KLASSEN, né en 1935 à Lübeck, en Allemagne. Il s'installe à Paris en 1959 – vit et travaille à Vincennes.

Remerciements

Merci aux peintres et artistes qui sont les premiers artisans de cette initiative ainsi qu'aux deux collectivités qui ont répondu à notre appel : la CCAS de l'EDF-GDF et l'Union des Mutuelles de Paris. Grâce à elles, dès le lancement de l'idée, celle-ci a pu prendre corps.

Merci aussi au Président de l'Assemblée Nationale Monsieur Forni et à son conseiller personnel Monsieur Philippe Boucher qui ont tout de suite soutenu le projet. Merci aussi à Monsieur Yves Michel Directeur général des affaires européennes et des relations internationales, qui nous a beaucoup aidé dans le cheminement de notre dossier. Avec eux Monsieur Herrero, conseiller à la Présidence, Madame Arroyo-Perez, administrateur aux services des affaires administratives générales, Madame Minvialle ex-directeur du service de la bibliothèque, Monsieur Kosta, directeur du service de la bibliothèque, Monsieur Klein, directeur du service de la communication, ne ménagent pas leur peine pour construire et réaliser cette exposition et lui donner toute l'audience qu'elle mérite. Merci encore à Guy Peellaert auteur d'une œuvre, belle, émouvante : l'affiche de l'exposition, et concepteur du catalogue qui resteront des témoins de qualité de ce moment inoubliable.

Merci encore à Claudine Boni qui s'est attelée avec fougue, persévérance et grande compétence à ce projet, en acceptant la lourde tâche bénévole de Commissaire de l'exposition.

Merci au groupe de travail des Amis de la Commune qui malgré parfois de rudes difficultés répond aux sollicitations matérielles que réclame l'organisation d'une telle exposition et à la scénographe Pascale Le Thorel-Daviot.

Madame Sylvie Gonzales, Conservateur du musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis (93) et Monsieur Gérard Lefevre, Conservateur du musée de l'Histoire vivante de Montreuil (93) ont prêté des œuvres et objets exposés dans leurs collections.

Nous n'oublions pas nos amis Alain Frappier, graphiste et maquettiste, Raoul Dubois et Marcel Cerf, auteurs des textes de l'exposition « Histoire de la Commune ».

Il reste maintenant à faire connaître cette exposition, nous comptons sur chacun des membres de l'association pour accomplir cette tâche. Beaucoup de travail reste à faire. Toutes les bonnes volontés seront acceptées pour tenir l'exposition et la faire visiter. Merci d'avance à tous ceux qui décideront de nous aider !

Claudine REY

Peintres participant à l'exposition

ARNAL François	KIJNO Ladislav	SLACIK Anne
CUECO Henri	KLASEN Peter	TAILLANDIER Yvon
ERNEST PIGNON Ernest	MONORY Jacques	TASLITSKY Boris
FERET François	OUZANI Melik	VELICKOVIC Vladimir
FOUGERON André	RUSTIN Jean	VILLEGLE Jacques
GOSELIN Gérard	SCHOENDORFF Max	VIOLETT Catherine
HILSUM François	SEGUI Antonio	

- *Affiche de l'exposition réalisée par Guy PEELLAERT.*



Du 22 novembre au 8 décembre 2001

33 bis, Quai d'Orsay, Paris (métro Assemblée Nationale)

Tous les jours (sauf le dimanche) de 10 heures à 17 heures

Galerie des Fêtes pour l'exposition de peinture – Galerie Morny pour l'exposition d'objets

Entrée gratuite (se munir d'une pièce d'identité)

Tout groupe adhérent désirant une visite commentée doit s'adresser au préalable à Denise GUINET, au siège de l'association afin d'en régler les modalités.

Modernisation sociale

La logique du profit s'exerce au détriment de l'emploi, des groupes prospères licencient. On oublie que l'entreprise n'est pas qu'un patrimoine financier, c'est aussi un lieu de création de richesses. L'ambivalence entre un progrès scientifique, technique, économique incessant et la persistance de la pauvreté et de l'exclusion devient insupportable.

Il faut concevoir un type de productivité, capable de créer des richesses en utilisant mieux les ressources humaines, en visant une plus grande efficacité des moyens. Cela implique une gestion élargie à ceux qui concourent au fonctionnement de l'entreprise, pour faire du développement humain le moyen et la finalité du progrès économique. Si une restructuration est nécessaire ; il faudrait qu'elle soit anticipée en y associant les partenaires sociaux. Actuellement, les entreprises restent sur la logique d'un choix stratégique décidé a priori. Ce choix est-il justifié et nécessaire ? A cette question, seuls répondent les actionnaires. Les syndicats, les représentants des salariés sont exclus du débat !

La loi de modernisation sociale limite les licenciements à ceux induits par les difficultés économiques, ou mutations technologiques. Les licenciements du type « bourgeois » sont théoriquement exclus. Le droit d'opposition du comité d'entreprise est renforcé ; en effet, le comité d'entreprise peut émettre un avis sur l'opération projetée et formuler des propositions alternatives au projet présenté par le chef d'entreprise. En cas de blocage du projet, l'élaboration de la solution passe par un médiateur. Le comité d'entreprise n'ayant toujours pas droit de veto.

La loi est inutile, elle confirme la jurisprudence, la renforce sur certains points, mais elle ne répond pas aux questions fondamentales telles que :

- Peut-on traiter des pratiques sociales en amont ?
- Le social va-t-il être un élément constitutif de la stratégie globale de l'entreprise ?
- Les salariés peuvent-ils en amont, formuler, soutenir des propositions,

En 1871, l'indispensable intervention en amont, est prise en compte par la Commune. C'est la pratique de la démocratie directe qui va permettre de proposer et de choisir les modalités de fonctionnement des ateliers. Ce sont les coopératives qui, en soustrayant le travail du joug du capital, vont assurer aux travailleurs la direction de leurs affaires. A un niveau plus modeste, mais combien réaliste et significatif, le ferblantier Jaboeuf, propose : « n'admettre ni exclusion, ni préférence, diminuer plutôt le temps de travail que de renvoyer quelqu'un faute d'ouvrage, ou cherchons d'autres ouvrages ».

Dans cet esprit se bâtit le décret du 16 avril 1871, œuvre maîtresse de la commission de Travail, de l'Industrie et d'Echange, définissant les modalités de remise en route des ateliers abandonnés par leurs patrons. C'est par une organisation démocratique, nouvelle, révolutionnaire du travail que la Commune a le souci de transformer économiquement l'entreprise, puis la société, pour parvenir à la justice sociale.

La loi de modernisation sociale est elle une réelle avancée ?

B. Eslinger

INÉDIT

Un autographe retrouvé de Lucipia

Ce fut d'abord dans un catalogue envoyé par un ami libraire de province, une lettre d'un Communard condamné à mort, signature illisible. Mais une citation concerne l'Affaire des Dominicains. Il n'en fallait pas plus pour exciter la curiosité de l'habitant du XIII^e que je suis qui cherche à relever le défi de mettre un nom sur cet inconnu.

Il s'agit d'une feuille (13,3 x 20,7), pliée en deux, écrite à l'encre noire :

Versailles, samedi 25 mai 72 / 9h matin, / Monsieur le Docteur, faites / moi l'amitié de prévenir le / coup que pourrait porter à ma / mère une fausse nouvelle. / Tous les condamnés à mort de / l'affaire dite des dominicains / n'ont pas été exécutés : je reste / avec Pascal. // Que fera-t-on de moi je l'ignore / encore, mais tout porte à croire / que (je) ne l'ignorerai plus longtemps. / Ma santé est bonne, relativement : / les membres ne sont plus douloureux / (au verso) le cœur se fait oublier, mais / la vue s'affaiblit de jour en jour. / Qu'en résultera-t-il? // Merci des secours que vous / prodiguez à ma mère ; c'est là plus / encore que l'amitié et l'estime que / vous me témoignez, un titre à ma / profonde reconnaissance. // Agréez, l'expression de l'affection / sincère de votre tout dévoué // (signature) // condamné à mort / cellule 73. Caserne T / rue des Noailles.

Mettre un nom sur l'auteur revenait à ajouter une dimension historique à un document singulièrement émouvant. La réponse se trouvait dans l'ouvrage de Gérard Conte : *Éléments pour une histoire de la Commune dans le XII^e arrondissement*. (Editions de la Butte aux Cailles, 1981.)

Des condamnés à mort de l'affaire des dominicains d'Arcueil, Sérizier, considéré comme principal instigateur, fut fusillé le 25 mai 1872 (le jour où la lettre fut écrite), mais deux furent grâciés et déportés en Nouvelle-Calédonie : *François Pascal* (cité dans la lettre) et *Louis Lucipia*. En regardant de près sa signature, on déchiffre parfaitement après un double « L » (l'initiale du prénom accolée à celle du nom) le reste du nom de Lucipia.

Non seulement l'élément historique renforce l'intérêt humain du document, mais il le rend encore plus passionnant pour les « Amis de la Commune de Paris » quand on se rappelle que, comme un certain nombre de Communards réchappés des massacres de Mai et des vicissitudes de la déportation, Lucipia de retour en France participa activement à la vie politique de la III^e République. Haut dignitaire de la Franc-Maçonnerie, il finira, retour ironique du sort, Vice-président en 1894, puis Président en 1899 du... *Conseil Municipal de Paris*. La Mairie de Paris, décapitée par précaution, plaçait à sa tête un ancien Communard!

«...sifflera bien mieux le merle moqueur...»

Daniel Zinszner

Louis Lucipia (1843-1903)

Journaliste au « Cri du peuple » – membre de l'Internationale et du Comité central républicain des 20 arrondissements de Paris – Sous la Commune, Secrétaire général administrateur du 13^e arrondissement, puis secrétaire général de la Questure de la Commune. Le 19 mai 1871, lors de l'arrestation des dominicains d'Arcueil, il interroge les moines et mène une enquête sur leur prétendu espionnage, et arrive à la conclusion que les Dominicains sont complètement innocents.

Le 25 mai, après l'évacuation du fort de Bicêtre, les Dominicains sont amenés dans le 13^e arrondissement et enfermés dans la prison du secteur, 38 avenue d'Italie. A 16 h 30, les prisonniers sont relâchés mais la foule, exaspérée par l'avance des Versaillais ivres de carnage, tire sur les soutanes.

Lucipia n'a pris aucune part à cette tragédie, mais il est condamné à la peine de mort par le 6^e Conseil le 17 février 1872, peine commuée le 23 mai en travaux forcés à perpétuité. Il est grâcié le 8 mai 1880.

A son retour du bagne, il est journaliste au « Radical » puis à « la Justice » de Clemenceau – Dreyfusard – conseiller municipal du quartier des Enfants-Rouges – président du Conseil Municipal de Paris en 1899 – auteur de l'article sur « la Commune » dans la grande encyclopédie du XIX^e siècle.

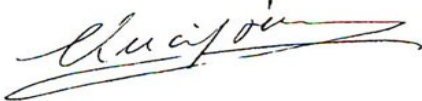
M.C.



Les coïncidences ne s'embarrassent pas de préjugés. Nous venons justement de recevoir un mémoire de maîtrise sur Louis LUCIPIA. Il a été réalisé par Julien RYCX, de l'Université Charles-de-Gaulle de Villeneuve d'ASCQ, LILLE 3.

Nous en rendrons compte dans notre prochain bulletin.

R.G.

Merci pour le cours que vous
 prodiguez à ma mère ; c'est la plus
 douce que l'amitié et l'estime que
 vous me témoignez, un titre à une
 profonde reconnaissance –
 Agrée, l'expression de l'affection
 dévouée de votre tout dévoué,

 Constantin à mort
 Cellule 73. Casernette
 Rue de Mailly

A propos d'un vers de Victor Hugo

Ayant souvent lu, se rapportant à la Commune de Paris, ce vers de Victor Hugo : « Le cadavre est à terre et l'idée est debout », j'ai cherché à le situer dans l'œuvre du poète, à partir de 1871. Recherches vaines.

J'ai pensé que ce pouvait être un vers blanc, c'est-à-dire un alexandrin glissé dans de la prose...

J'ai demandé aux Amis de la Commune... Recherches tout aussi vaines.

C'est Monsieur Jean-Didier Wagner, de la Bibliothèque Nationale de France qui a très aimablement cherché... et trouvé (vive l'informatique !) ce vers dans une publication posthume intitulée « *La corde d'airain. Les années funestes 1852-1870* » édité chez Hetzel-Quantin en 1893. Le poème s'appelle « *Mentana, à Garibaldi* ». Ce vers est donc antérieur à la Commune.

Je l'ai alors retrouvé dans les œuvres complètes de Victor Hugo, publiées par Jean Massin au Club Français du Livre en 1969 sous le titre « *Mentana. A Garibaldi* ». Massin nous dit que ce poème fut écrit en quelques jours, juste après la défaite de Garibaldi à Mentana (3.11.67) contre les armées du Pape et de l'Empire français.

Il fut d'abord publié en plaquette, dès novembre 67, sous le titre " La voix de Guernesey ", puis repris en 75 sous un nouveau titre « *Mentana* ».

Un grand merci à Monsieur Wagner qui, grâce à sa recherche, et à sa trouvaille de l'édition de 93, nous a mis sur cette voie.

Georges Aillaud



Un grand bravo à notre ami Daniel PEPINO de Brou sur Chantereine qui recrute pour notre Association. Si son exemple était suivi, ne serait-ce que par une vingtaine de nos membres, le cap de nos 3000 adhérents serait dépassé.

R.G



La vie sur les pontons

Pour dégager les prisons versaillaises surchargées, 20.000 prisonniers sont transférés sur les pontons (méthode déjà pratiquée en 1848).

Les pontons sont de vieux vaisseaux désaffectés. Les Communards sont entassés dans les batteries (emplacement des canons, sur les anciens vaisseaux de guerre). L'espace a été aménagé pour recevoir les prisonniers, logés dans des sortes de cages. Chaque ponton abrite de 700 à 900 hommes vivant dans une quasi-obscureté.

Dès leur arrivée à bord, les détenus sont immatriculés et répartis en escouades de dix hommes. Chaque homme perçoit un hamac et une couverture. Les prisonniers doivent participer aux corvées de bord et assurer la propreté de la batterie.

Les rations alimentaires sont, en principe, celles de la marine : un pain de trois livres pour six détenus, plus une ration de biscuits par escouade ; viande fraîche deux fois par semaine au repas de midi ; les autres jours, viande de bœuf salée, parfois remplacée par le lard rance ou le fromage de gruyère.

« Les repas sont complétés, nous dit Arthur Monnantheuil, par une mixture sans nom, à base de haricots ou de gourganes (fèves des marais), quelquefois du riz, le tout assaisonné d'huile de poisson qui empeste le navire »
(1)

Le manque d'hygiène provoque l'apparition des poux contre lesquels il est très difficile de lutter. Deux promenades par jour sont accordées ; le coucher fixé à 7 h 30 du soir en été. La discipline est sévère, les punitions cruelles et souvent injustifiées. Le courrier, d'une fréquence limitée, est étroitement surveillé. Les décès sont nombreux (161 sur les pontons, pour l'arrondissement maritime de Brest).

La vie à bord est plus ou moins supportable, selon le comportement des officiers. Sur la « Ville de Lyon » (2), le commandant en second est humain et refuse de considérer les insurgés comme des bagnards. Mais l'atmosphère reste pesante pour les détenus, constamment contrôlés par les marsouins (soldats de l'infanterie de marine), qui n'hésitent pas à tirer au moindre signe de protestation.

On ignore les circonstances de l'arrestation du pacifiste Ernest Fanfernot, détenu à bord du ponton « La Ville de Lyon ». Ce n'est pas un combattant des barricades ; c'est plutôt un conciliateur. Il a été membre de la commission d'initiative, convoquant les vétérans de la République, Place de la Bastille, le 7 mai 1871. (3)

Le but de cette réunion était d'affirmer, moralement et matériellement, le programme posé le 6 avril 1871 par la « Ligue d'union républicaine des droits de Paris ». Étant donné la position conciliatrice prise par Ernest Fanfernot dans le conflit, sa protestation courageuse contre les conditions de vie sur les pontons nous a paru d'autant plus intéressante.

Extraits d'une lettre adressée par E. Fanfernot, détenu à bord du ponton « La Ville de Lyon », à Monsieur Jules Simon, Ministre de l'Instruction publique, délégué du gouvernement pour inspecter les pontons (5) :

Monsieur le Ministre,

(E. Fanfernot rappelle son action dans la guerre contre la Prusse).

(...) Homme de progrès, je songeais à utiliser mon activité, mon patriotisme, et sans tuer mes semblables, je fis toute la campagne aux avant-postes français. Ma jeune fille et moi, nous avons accepté gratuitement la mission d'être délégués à la Convention de Genève (n° d'ordre 1276, 1274).

C'est à ce titre que je viens aujourd'hui appeler la haute attention, la sollicitude de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique (délégué du gouvernement) sur une quantité considérable de prisonniers agglomérés sur les divers pontons.

Je citerai en première ligne MM. Les médecins, pharmaciens, infirmiers, ambulanciers arrêtés revêtus de leurs uniformes et insignes, eux qui du moins avaient été respectés, jusqu'à ce jour, par les Prussiens. Puis, des enfants au-dessous de 15 ans, des vieillards de plus de 60 ans (nous en comptons parmi nous de 71, 74, 76 et même 81 ans) des malades, des infirmes qui tous attendent du gouvernement une justice distributive plus rapide, que leur déplorable situation réclame impérieusement.

Monsieur le Ministre, quand l'Humanité et la civilisation sont en péril, il est du devoir de tout homme de cœur d'élever la voix pour réclamer au nom de tant de victimes innocentes.

Mon intention était de vous présenter ces respectueuses considérations lors de votre arrivée à Brest, si le ponton « La Ville de Lyon » où je suis interné avait été favorisé de votre visite.

(...) Les maladies et la mort pleuvent autour de nous ! Et la mort est toujours la mort ! Monsieur le Ministre, pour être moins rapide qu'aux exécutions sommaires des Buttes Chaumont, de la Muette, de satory, etc., elle n'en est pas moins certaines pour de pauvres pères, soutiens de famille, dont les veuves et les orphelins attendront en vain le retour au foyer domestique.

Que de malédictions ! Resteront au cœur de ces enfants victimes innocentes, de toute cette jeune génération qui nous suit et doit nous remplacer.

Semer de la haine aujourd'hui, c'est vouloir dans l'avenir récolter de la vengeance.

(...) La postérité flétrira, sans merci, le nom et la mémoire des hommes qui avaient titre et mission pour apposer leurs mains réparatrices sur les plaies sanglantes et les souvenirs douloureux de nos guerres sociales, de nos discordes civiles. (...)

Ernest Fanfernot (délégué à la Convention de Genève n° 1274).

Marcel Cerf

NOTES

- (1) Monnantheuil Arthur – Ex-journaliste au *Vengeur* et à *la Commune* – « neuf mois de ponton – Paroles d'un détenu ». Bibliothèque républicaine – A. Sagnier, 1873.
- (2) *La Ville de Lyon - Vaisseau à hélice - 1861-1883 - Au service des pénitenciers 31 mai 1871 - 24 avril 1872 - Désarmé après cette mission.* PERNNES Roger – *Déportés et forçats de la Commune* P. 78 – Ouest éditions, Nantes 1991
- (3) *Murailles politiques* – T. II – p. 417. Ed. Le Chevalier 1874
- (4) *Murailles politiques* – Op. cit., p. 197
- (5) *Archives Guerre* – Ly 22.



Notre ami René ROUSSEAU, auteur du livre « Les oubliés de l'Histoire de la Commune » (1) a passé le 21 août, la frontière de ses quatre-vingt-quinze ans avec son passeport dûment visé des Amis de la Commune. Tous nos vœux l'accompagnent dans ce périple intense que fut sa vie où tout ce qui était humain l'engagea. Cher René, longue vie à toi, c'est ce que tes nombreux amis te souhaitent, avec cet esprit vif qui te caractérise.

R.G.

(1) Cet ouvrage est disponible à l'association au prix de 120 F + 26,50 F de frais de port.

Une réédition attendue

Le poète et romancier Bernard Noël vient de publier une édition augmentée de son « Dictionnaire de la Commune ». Ce dictionnaire est un utile outil de recherche qui permet d'aborder thématiquement tous les aspects du mouvement communaliste et d'identifier – grâce à de succinctes biographies – les principaux protagonistes des événements parisiens et provinciaux de 1870 – 1871. Incontournable.

Rémy Valat

En vente à l'association – Editions Mémoire du Livre, Paris, 2000, 643 pages avec bibliographie – Prix : 190 F + 26,50 F de frais de port.



Rossel

En quelques semaines, dans l'inoubliable et lumineux printemps 1871, des idées germent, porteuses d'avenir, des hommes et des femmes apparaissent dans ce Paris qui se dresse contre les hordes de nantis manipulées par Thiers, le rat visqueux qui a profité de tous les régimes pour s'enrichir et pour dénoncer ces classes dangereuses, c'est-à-dire le peuple immense des travailleurs.

Louis-Nathaniel Rossel, polytechnicien, colonel du génie auxiliaire, choisit le 19 mars 1871 de se rendre à Paris pour se mettre « à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent y être constituées ».

Un acte inouï, une rupture brutale avec une armée dont les maréchaux et les généraux ont prouvé, pendant la campagne de 70, leur lâcheté, leur ignominie, leur absence d'imagination. Ils ne pensaient qu'à sauver leur méprisable peau sans se soucier de leurs soldats et de la France.

Le protestant Rossel veut se battre, croit dans la patrie en armes, rejette l'idée de défaite.

Franz Van Der Motte, à travers des citations, suit la brève existence de ce jeune officier de caractère abrupt, soucieux de discipline, rigoureux dans ses choix. Il sert la Commune mais s'insurge contre les paroleries interminables, les oppositions véhémentes, les coups de menton et de gueule.

Il se rend insupportable par ses légitimes exigences et démissionne.

Après la semaine Sanglante où l'ignoble Mac Mahon, futur président de la République, et Galliffet (prochain ministre de la guerre) s'illustrent avec beaucoup d'autres, dans une répression terrible, Rossel est arrêté. Expédié à Versailles, interrogé, il s'entend condamné à mort.

Thiers l'immonde lui fait savoir qu'il est prêt à signer sa grâce à une seule condition : l'exil définitif.

Le 28 novembre 1871, à Satory, Rossel, Ferré, Bourgeois sont assassinés. Thiers respire.

Comment ne pas méditer ces trois phrases de Louis-Nathaniel : « Mourir jeune, d'une mort rapide, d'une mort honorable, laisser un nom respecté et un courageux exemple ce n'est pas un sort à plaindre. Ma mort sera cent fois plus utile que ma vie ou qu'aurait été une longue carrière bien remplie. Je ne me plains pas. »

Retrouvons à travers ce livre un citoyen républicain.

Pierre Ysmal

Mourir pour Paris insurgé par Franz Van Der Motte, 144 p., L'Harmattan.

La Bellevilloise (1877 - 1939)

**Une page de l'histoire de la Coopération
et du Mouvement Ouvrier Français (Ed. Créaphis), prix 195 F**

Enfin un ouvrage de référence sur la Bellevilloise, cette coopérative ouvrière à allure de Maison de la Culture qui a irrigué de son action tout l'est de Paris.

L'ouvrage collectif réalisé sous la direction de Jean-Jacques Meusy réunit la collaboration de nombreux spécialistes de l'histoire du mouvement ouvrier et culturel (Christiane Demeulenaère-Douyère – Michel Dreyfus – André Gueslin – Louis Helies – Nicolas Kiss – Jean-Jacques Meusy – Jean-Louis Robert – Danièle Tartakowsky – Alain Weber).

Parmi les nombreux aspects de cette aventure économique, politique et culturelle qui en font un document important pour tous les lecteurs intéressés aux aspects concrets de l'action populaire il en est qui nous concernent particulièrement. En effet dans l'imaginaire populaire des années 30 aux années 60, dans le 20^e et le 19^e (et pas seulement dans ces deux arrondissements) il est clair que la Bellevilloise, « la Belle » comme on dit familièrement, s'inscrit en droite ligne dans la suite de la Commune. C'est même semble-t-il si évident qu'on n'éprouve pas le besoin de s'y référer, sauf pour s'inscrire dans les manifestations du Mur des Fédérés, ou lancer à chaque occasion la mémoire des chansons communardes. C'est de là aussi que partira le drapeau de la Commune confié au « Soviet de Moscou » et dont nos lecteurs connaissent l'histoire.

Un beau travail sur une belle histoire, avec ses ombres et ses lumières, mené avec rigueur et sympathie.

R.D.



Etienne Dejoux

**« Souvenir du Siège de Paris 1870-1871 »,
éditions Le Sémaphore, Paris, 2000, 109 p., 98 F**

Bien qu'il n'ait pas assisté aux événements du printemps 1871, Etienne Dejoux, capitaine dans la Garde Nationale, apporte un précieux témoignage sur la vie parisienne pendant le premier siège. Son récit, écrit à chaud, juste après avoir quitté la capitale, est bien plus qu'une simple description des faits : il est surtout l'exposé du point de vue d'un officier républicain sur la situation politique et militaire du moment. L'auteur critique aussi bien l'attentisme du Gouvernement de Défense nationale et l'incurie des généraux, que l'esprit contestataire présent dans de nombreux bataillons parisiens, nuisible selon lui à leur capacité opérationnelle. Etienne Dejoux souligne également la rivalité entre les anciens officiers de carrière et les nouveaux cadres de la milice parisienne, prélude au clivage aux conséquences funestes entre l'armée – qui sera bientôt celle de Versailles – et la Garde Nationale de Paris. Mais, patriote dans l'âme, ce contemporain décrit admirablement la fièvre obsidionale du peuple de Paris à l'automne 1870.

R.V.

Claude Cornet « Communards puis Calédoniens »

Claude Cornet, directrice d'école à la retraite, est calédonienne, arrière petite-fille de Julien Dolbeau, déporté ayant décidé de rester en Nouvelle-Calédonie après l'amnistie.

Partie à la recherche de cet aïeul, Claude Cornet s'est intéressée à ces déportés qui ne sont pas repartis, et aux familles qu'ils ont créées. En 1906, neuf Communards étaient encore installés à Nouméa et quatre en brousse. Certains parents sont venus rejoindre ces familles. Aujourd'hui, seize déportés politiques de la Commune ont encore des descendants en Nouvelle-Calédonie, ce qui représente « plusieurs milliers de Calédoniens qui ont comme aïeul l'un de ces hommes exilés pour avoir trop bien voulu défendre leur patrie ».

Ce livre, très documenté, cite les noms et les lieux, les descendance.

Voilà un ouvrage qui complète bien « les mémoires d'un déporté de la Commune » de Jean Allemans ainsi que « Communards en Nouvelle-Calédonie, histoire de la déportation » de Jean Baronnet et Jean Chalou.

Editions de la Boudeuse, BP 98845, Nouméa Cedex.

Yves Pras



« Chanson de guerre » et « récits nocturnes »

Cette édition est complétée par les textes de 1885, offrant ainsi l'intégralité des légendes canaques de Louise Michel.

Un livre à découvrir. A savourer.

Y.P.



Un ami à l'honneur

C'est avec joie que nous avons appris que notre fidèle ami, Gilles PERRAULT, toujours efficace lorsque nous lui sollicitons son aide et, de surcroît, toujours à jour de sa cotisation (ce qui n'est pas le cas pour certains !) venait de recevoir le prix Georges SIMENON pour son roman « le petit Garçon aux yeux gris » (Fayard).

Cette récompense comble notre association qui tient à lui adresser ses chaleureuses félicitations.

R.G.

Un mur pas comme les autres

Le 130^e anniversaire du massacre du Mur des Fédérés a eu lieu, cette année, avec un léger décalage de date, par suite du calendrier chargé du mois de mai.

Comme les années précédentes, nous avons appelé les organisations qui se réclament de la Commune à se joindre à nous. C'est ainsi que les délégations du Parti Socialiste, du Parti Communiste, des Radicaux de Gauche, du Mouvement des Citoyens, des Verts, de la Ligue Communiste Révolutionnaire, de la Libre Pensée, d'Attac, de Droit au Logement, se sont retrouvés rue des Rondeaux, ainsi que les élus de la Municipalité du 20^e avec nombre de nos adhérents.

Les « Amis de la Commune » avaient aussi, cette année, invité le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, à assister à cette manifestation, retenant que, dans son premier discours après son élection, il avait associé la Commune à l'image d'un Paris « *qui ne s'accommode ni du conformisme, ni de la soumission* »... Présent lors du rassemblement, Bernard Delanoë a bien voulu manifester son soutien à l'action des Amis de la Commune et souhaiter une collaboration avec la Ville.

Avec un peu de retard dû à notre volonté d'éviter des affrontements dont nous parlons par ailleurs, la cérémonie a pu se poursuivre. Les délégations et les participants ont fleuri le Mur où figurait, pour la première fois, une couronne du Maire de Paris.

En retraçant ce que représente la Commune dans l'histoire du mouvement ouvrier à travers le monde, nous pouvions conclure :

« Il n'appartient pas aux "Amis de la Commune" de tracer les grandes lignes d'une politique. Elle sera la construction des citoyens d'aujourd'hui déterminés à la mettre en œuvre.

Ce que la Commune nous apprend peut avoir parfois valeur d'avertissement.

D'abord qu'il ne faut pas décevoir le peuple, même si ce mot aujourd'hui semble à certains peu opportun. D'une manière ou d'une autre, ceux qui luttent et souffrent attendent qu'on donne au futur les couleurs de la vie, de l'amélioration de ses conditions, de la participation des hommes et des femmes à la mise en place d'une démocratie véritable et cela dans la cité comme dans l'entreprise.

C'est dire que tous ceux parmi nous qui acceptent une responsabilité ou un mandat, à quelque titre que ce soit, doivent conserver une très haute idée de leur responsabilité et désirer, mieux encore solliciter et organiser la participation de tous à un contrôle permanent. »

Et c'est tout naturellement que s'enchaînèrent les poèmes de Rimbaud, dits par Rémy Duhart, le Temps des Cerises, chanté devant une tombe de J.-B. Clément très fleurie, et l'Internationale.

Une nouvelle fois, l'appel des Communards à vivre activement leur souvenir, avait été entendu.

R.D.



Actuelle la Commune ?

La manifestation au Mur des Fédérés se voulait cette année encore ouverte à tous ceux qui se réclament de la Commune. Cet appel a été largement entendu comme nous le montrons par ailleurs.

Il n'y a aux « Amis de la Commune » nulle volonté de monopoliser le souvenir des Communards et nous nous réjouissons au contraire de voir de nombreuses délégations françaises et étrangères se rendre au Mur comme en un lieu de mémoire, tout au long de l'année.

Nous savons bien que dans le passé des affrontements ont transposé devant le Mur des divergences entre les diverses tendances du mouvement ouvrier, mais nous pensions ce temps révolu.

Une autre tradition existe aussi, celle de l'hommage unanime aux Communards dont les obsèques avaient lieu au Père Lachaise. Si quelqu'un s'opposait aux manifestants c'était le Préfet de Police et ses troupes.

Organisée à une heure voisine de la nôtre, une manifestation poursuivait d'autres objectifs que d'honorer les Communards, si l'on en juge par les slogans criés et les méthodes employées.

Était-ce la présence annoncée du Maire de Paris qui était visée ? Les trublions restent muets sur ce sujet, mais leur attitude a été sévèrement réprouvée par les amis de la Commune.

Prenons date dès maintenant et réservons notre après-midi du 25 mai 2002. Il reste hors cette date du temps pour commémorer la Commune sans manifester contre les « Amis de la Commune » ou pour développer une action politique contre les capitalistes d'ici et d'ailleurs si on en a vraiment l'intention.

Mais... Quand même... Elle est bougrement d'aujourd'hui la Commune, comme aurait dit le Père Duchêne !

Nicolas



Fête de Lutte Ouvrière

Malgré le temps maussade, la traditionnelle fête de Lutte Ouvrière, début juin, s'est tenue dans le grand parc du château de Prele (Oise) : ambiance joyeuse, familiale marquée aussi par les interventions sur les grands sujets d'actualité.

Notre association y tenait son stand aimablement mis à notre disposition d'où les nombreux visiteurs repartaient avec livres, brochures, films ou CD en poche. Nous nous félicitons de cette nouvelle contribution de 3 jours à la connaissance de la Commune.



Une commémoration grande échelle de la Commune au Brésil

Sous l'égide des Espaces Marx de Sao Paulo, de Maringa et de Rio de Janeiro, avec la collaboration de plus d'une dizaine d'universités, le Brésil a, avec un éclat extraordinaire, imprévisible, célébré le 130^e anniversaire de la Commune. La représentation étrangère comportait des délégations française (Denise Mendez, Danielle Tartakowski, Claude Willard), cubaine et argentine.

Le feu d'artifice est tiré de Sao Paulo. Le 21 mai : inauguration d'une très belle exposition inédite, conférence sur « Histoire et actualité de la Commune », représentation de la pièce de Brecht sur la Commune. Du 22 au 24 mai, de 9 h à 23 h : une série de débats dans quatre universités, sur l'œuvre et la modernité de la Commune, sur répression, violence et mémoire, Commune de Paris et marxisme, etc.. Parmi les intervenants, des dirigeantes des Mères de la Place de Mai (argentines) et des Paysans sans terre brésiliens. L'assistance est nombreuse (150 à 200 du matin au soir, surtout des jeunes, pour la plupart étudiants), assidue et vibrante, participant fort activement aux débats.

Un public aussi chaleureux nous attend dans l'Etat du Parana, du 28 au 30 mai, à Maringa, Londrina, Cianorte et Paranavai. Par ailleurs, nous apportons le soutien fraternel des Amis de la Commune aux Paysans sans terre, organisés en coopérative de production à une cinquantaine de kilomètres de Maringa. Les conférences-débats se poursuivent avec le même succès à Rio de Janeiro, les 31 mai et 1^{er} juin.

Parmi les nombreuses initiatives locales (affiches, tee-shirts...), un événement historique : Luiz A Giani (professeur de sociologie à Maringa) compose une disquette sur « *Le Chant de l'Internationale* » (antérieur à *l'Internationale* de Pottier), écrit en pleine Commune, sans doute en avril 1871. Les auteurs, P. Burani et Isch-Wall pour les paroles, Antonin Louis pour la musique, furent les promoteurs de la Fédération des auteurs et artistes des théâtres et concerts. Bien que R. Brécy ait, dans « La Chanson de la Commune » (pp. 87 sq), reproduit la chanson et fait son historique, elle demeure inconnue en France. A nous, par exemple lors du prochain banquet, de donner vie et longue vie à ce « *Chant de l'Internationale* ».

Non, décidément, « Nicolas, la Commune n'est pas morte ! »

Claude Willard



Fête de l'Humanité

Quel que soit son lieu, la tenue du stand des Amis de la Commune suscite toujours, on ne s'en plaindra pas, un appétit de curiosité. La littérature y trouve son profit et les discussions qui s'y engagent font avancer la compréhension de cette épopée qui a été soigneusement cachée et qui l'est encore par les puissants qui nous gouvernent et aussi, et surtout, par l'Education nationale.

A la fête de l'Humanité de cette année malgré, ou en raison du caractère particulier de l'actualité, nous avons eu à répondre à une belle affluence pour acquérir livres, brochures, la carte postale de la Commune de Paris (photographie Marcel CERF), Tee-shirts et autres souvenirs. A ce bilan positif, notons la venue de 27 nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue. Un grand merci à tous nos bénévoles, monteurs comme démonteurs du stand, ainsi qu'à ceux qui, pendant deux jours, nous représentaient.

R.G.

Exposition Luxembourg-Paris- Luxembourg en 1871

Le 23 novembre 2001, une exposition sera ouverte au Musée Historique de la Ville de Luxembourg qui devrait intéresser tous les amis de la Commune de Paris. Cette exposition essaiera de situer Luxembourg par rapport à Paris en 1871 en montrant les relations et aussi les oppositions. L'année 1871 n'a évidemment pas été choisie au hasard, c'est celle de la Commune de Paris. Pour le Luxembourg c'est le moment de la pré-industrialisation. Les corporations sont en train de se dissoudre, l'économie se tourne peu à peu vers l'exportation et l'importation, des courants d'émigration en résultent. La distance qui sépare les faubourgs de la Ville de Luxembourg des barricades de Paris est évidemment très grande, mais la force d'attraction exercée par Paris est à la mesure de cette distance. La colonie luxembourgeoise de Paris, dont l'origine remonte à l'Ancien Régime, dépasse en nombre la population de la capitale du pays. Les plus gros bataillons de cette immigration sont fournis par les ébénistes du Faubourg St. Antoine, auxquels viennent s'ajouter les démolisseurs installés Rue Mouffetard et à la Villette, les typographes et les bonnes à tout faire.

La sociologie explique l'engagement des Luxembourgeois de Paris dans la Commune. Parmi les 4.032 communards déportés en Nouvelle Calédonie répertoriés par Pérennès on trouve 30 Luxembourgeois qui constituent le deuxième groupe étranger après les Belges et avant les Italiens. Cette colonie immigrée constitue un milieu homogène de petits artisans. Aucun n'est patron à part une douzaine de cafetiers, aucun ne se fait remarquer dans les grèves et les chambres syndicales. Leur étude permet de faire une coupe horizontale du Paris Commune, au ras des quartiers, des ateliers, des professions, au niveau des façons de vivre et de s'exprimer.

Les événements de Paris ont projeté leur ombre à Luxembourg sous la forme d'une colonie de réfugiés, base de repli par rapport à ces hauts lieux d'exil que furent Londres, Bruxelles et Genève. Cette présence communarde s'est matérialisée dans un monument de forme triangulaire qui se trouve au cimetière de Pfaffenthal. Les personnages les plus importants furent Audoynaud et Mortier, le maire du 11^e. Il ne faudrait pas oublier l'entourage communard de Victor Hugo, son amie Marie Mercier, le général La Cécilia, la cantatrice Amélie Désormeaux ni les sympathisants belges de la Commune venus de Bruxelles, Liège ou Verviers. On peut suivre les relations de ces personnages à partir des registres des naissances, décès et mariages. On voit ainsi se dessiner une communauté qui par son niveau politique et culturel dépassait le milieu populaire des faubourgs de Luxembourg. Des liens peuvent être établis avec ce qui reste de jacobins de 1795, de l'exil quarante-huitard et des tentatives d'implantation de l'Internationale.

La grande difficulté de cette recherche d'histoire sociale provient de la rareté et de la dispersion des sources. C'est à une véritable biographie collective qu'il faut s'atteler, si l'on veut que les formes entrevues dans les profondeurs sociales prennent de la couleur et de l'épaisseur. A côté des dossiers de communards conservés aux archives à Luxembourg, Bruxelles et Paris, nous avons pu avoir accès grâce à la Fédération des Travailleurs du Livre aux procès-verbaux de toutes les réunions du syndicat des typographes depuis sa fondation en 1864 ainsi que des mémoires manuscrites d'un typographe luxembourgeois parti en Tour de France de 1867 jusqu'en 1918 !

Il est encore trop tôt pour dire si l'exposition tiendra ses promesses, mais il est sûr qu'elle donnera le coup d'envoi pour une recherche qui pourra peut-être un jour enrichir notre connaissance de la Commune vue d'en bas.

Henri Wehenkel

La Commune célébrée à Pékin

Le 12 avril 2001, à Pékin, les Amis de la Commune de Paris ont célébré son 130^e anniversaire, au siège de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les étrangers.

Monsieur Chen Haosu, président de l'Association a inauguré la manifestation et a prononcé un discours où il a rappelé les valeurs fondamentales de la première tentative des masses populaires à assainir le pouvoir politique en le soumettant au contrôle du peuple. Il a hautement apprécié ce mouvement en le qualifiant de « grande contribution de la France à l'humanité tout entière ». Le message de solidarité de Monsieur Claude Willard envoyé à l'occasion de cette commémoration au nom des « Amis de la Commune de Paris » en France a été chaleureusement applaudi.

La réunion a écouté le discours prononcé par l'écrivain chinois Shen Dali qui a longuement relaté l'héritage spirituel de la Commune. Il a notamment souligné la profonde signification de la souveraineté populaire dans l'application du pouvoir politique, qui reste un problème d'actualité dans le monde actuel. Le professeur Zhang Zhilian, spécialiste de l'histoire française, a passé en revue les différentes étapes d'études et de recherches de la Commune de Paris effectuées par les historiens chinois, mettant en relief l'importance pour les chercheurs de respecter l'histoire.

Madame Chen Yong, célèbre metteur en scène du théâtre d'art de la jeunesse chinoise a évoqué avec émotion la représentation à Pékin de la pièce historique (la Commune) adaptée de l'œuvre de Jules Vallès, en mars 1983. Pour exprimer leurs profonds sentiments, des comédiens du théâtre ont déclamé des poèmes de J.-B. Clément et de Louise Michel dans la traduction de M. Shen Dali. Les étudiants du département français de l'Institut des langues étrangères de Pékin ont lu en chinois et en français « Le Mirliton » d'Eugène Pottier.

Ont été présents à la réunion deux attachés culturels de l'Ambassade de France en Chine. Les participants ont eu le plaisir de recevoir des Editions Wenlian le roman de Monsieur Shen Dali « Elisabeth Dmitrieff ». La réunion s'est terminée sur le chant Le Temps des cerises. La Radio centrale de Chine, ainsi que la presse écrite de la capitale chinoise, ont rapporté cette célébration.

Shen Dali

On s'agrandit

Tous ceux qui, pour la première fois, ont franchi le seuil de notre siège ont ressenti deux impressions. La première est cette plaque originelle du Mur des Fédérés, depuis en notre possession, qui, sobrement rappelle :

« AUX MORTS DE LA COMMUNE 21 – 28 MAI 1871 »

Ce bref rappel historique nous met d'emblée dans une phase émotive et je me souviens, pour ma part, de Jean VAUTRIN qui ne pouvait en détacher son regard.

La seconde impression était que nous étions vraiment entassés, meubles et personnes. En un mot, nous étions plus qu'à l'étroit. Malgré tout, et en dépit de cela, beaucoup de réalisations s'y sont faites, amenant ainsi de l'eau au moulin de notre recrutement. Mais cela ne pouvait plus durer, il nous fallait d'urgence nous agrandir. C'est ainsi que, profitant d'une vacance, nous avons loué un local à moins d'une encablure, au 38 de la rue des Cinq Diamants, pour la tenue de nos permanences et de nos réunions, où la consultation de nos archives, dûment préparée sur rendez-vous, pourra se réaliser.

Ainsi notre siège du 46 rue des Cinq Diamants pourra jouer son véritable rôle de secrétariat pour recevoir dignement nos adhérents.

Mais, et cela ne peut échapper au sens de responsabilité de chacun de nos adhérents ce nouveau local va grever pourtant nos finances. Que chacun en tire ses conclusions.

R.G.

Cotisations 2001

Appel aux retardataires

Nos initiatives du début de cette année ont rencontré un très grand succès. Nous nous en réjouissons car cela montre que nos actions pour mieux faire connaître l'histoire et l'œuvre de la Commune sont appréciées par un nombre toujours plus grand de citoyens en France et partout dans le monde.

En contrepartie, pour faire face à des sollicitations toujours plus nombreuses, notre association doit engager des dépenses importantes.

La plus grande partie de ces besoins nouveaux est financée pas le nombre croissant des adhérents à l'association. Nous sommes maintenant plus de 2400. Nous avons eu le plaisir de gagner près de 300 nouveaux adhérents cette année, en premier lieu à l'occasion de nos initiatives publiques : manifestations, fêtes, expositions... Des collectivités nous invitent à faire connaître la Commune à leurs adhérents. Là aussi de nouveaux amis nous rejoignent. Nous nous réjouissons enfin que des adhérents anciens proposent à leurs parents, amis et collègues de rejoindre les *Amis de la Commune*.

Il nous faut cependant regretter que trop d'adhérents ne paient leur cotisation qu'une année sur deux ou trois. C'est pourquoi nous invitons nos amis, qui n'ont pas encore payé leur cotisation 2001, à le faire sans tarder car nous avons un besoin pressant de leur contribution.



Yves Lenoir

La Commune au théâtre

Le 22^e stage « théâtre en juillet », organisé du 8 au 31 juillet dernier, par la Fédération des Œuvres Laïques du Cher, à St-Germain-du-Puy, à 8 km de Bourges, avait pris pour sujet, l'anniversaire de la Commune.

« PARIS EN FLAMME, PARIS EN FEMMES », (voir bulletin N° 11) est un texte de Nicole PINGLAUT, ponctué par les scènes des guignols de « Printemps 71 » d'Arthur Adamov.

Les Amis de la Commune ont participé à la réussite de cette réalisation théâtrale. L'exposition louée à cette occasion a été vue par plusieurs centaines de personnes. Raoul Dubois est venu pendant deux jours apporter des connaissances historiques aux stagiaires. A cette occasion M. Maxime CAMUZAT, Conseiller général, Maire de St-Germain-du-Puy a remis à Raoul Dubois la médaille de la ville. La presse locale a suivi l'événement avec intérêt.

Il y a eu 4 représentations, plus une veillée en plein air et 2 représentations ont eu lieu au château de Villemenard, à St-Germain-du-Puy.

Magali PINGLAUT, comédienne professionnelle, prix du meilleur espoir féminin 1999, du meilleur second rôle 2000 à Bruxelles assurait le travail sur le corps, la voix et les improvisations.

Michel GRANGE fut le Conseiller chansons de la Commune dans le spectacle. Au moment du salut final, les spectateurs reprenaient en chœur « le temps des cerises ».

Michel ZOLADZ, photographe professionnel, a aussi présenté une exposition photos sur les coulisses du stage. L'affiche du spectacle et la scénographie sont dues à Jean Gilbert, plasticien.

Daniel Tamanini

Le 14 juin dernier, à l'âge de 80 ans, Daniel TAMANINI nous a quittés. Militant des Amis de la Commune de Paris 1871, il avait été secrétaire de notre association, aux côtés de Jaques DUCLOS, président et Jean BRAIRE, secrétaire général. Il fut du premier voyage en Nouvelle Calédonie, sur la trace des déportés, organisé par notre association.

Directeur du Musée de l'Histoire vivante de MONTREUIL, il avait su mettre en valeur, en exposition permanente, les riches collections de ce musée sur l'époque de la Commune, recueillant et conservant de nombreux dons de familles de témoins directs de cette révolution. Il était aussi résistant, déporté, militant communiste, historien, journaliste, le tout avec grande précision et modestie. Déporté à BUCHEN-WALD, il reprit, dès son retour, le combat pour la libération et pour la mémoire.

Militant respecté, engagé dans les luttes sociales, nous nous souviendrons de son grand optimisme, symbolisé par son éternel appareil photo fixant souvenirs et cérémonies pour l'éternité.

A Jacqueline, son épouse, elle aussi infatigable militante, à ses enfants, nous renouvelons toute notre fraternelle amitié.

Y.P.



Le décès de Marcel Dufriche

Vice-président des Amis de la Commune depuis plus de vingt ans, Marcel Dufriche s'est éteint à la veille de ses 90 ans. C'est pour notre Association une lourde perte.

Militant syndicaliste, médaillé de la Résistance (torturé par la Gestapo, il s'échappe du train qui l'emmène en déportation et reprend le combat), militant anticolonialiste (poursuivi pour son action contre la Guerre du Vietnam en 1953), membre du Comité Central du PCF (1950-1964), maire de Montreuil (1971-1984), Président du Musée de l'Histoire vivante de Montreuil, Marcel Dufriche était un homme de conviction, de courage, de cœur, un homme que nous aimions et admirions profondément. Il reste vivant dans nos cœurs.

C.W.



Une triste moisson

Cette année, la grande faucheuse n'a pas fait de pause - outre nos amis DUFRICHE et TAMANINI dont il est fait état par ailleurs, nous déplorons également les décès de Pierre GOULANCOURT, Raymond CABASSUT et Georges TOUROUDE. Pour le premier son fils vient d'adhérer reprenant ainsi le relais ; le second, lors de sa crémation avait souhaité que « La Commune » de Jean Ferrat et Georges Coulonges soit interprétée ; quant au dernier, Georges TOUROUDE, il était auteur du livre « Les pavés de la haine » (Ed. Albin Michel) qui traite de la Commune.

Que leurs familles soient assurées de toute notre sympathie.

R.G.

Avec la fin de l'année qui approche, les Amis de la Commune ont la possibilité de renouveler dès maintenant leur cotisation 2002 à l'association.

**Cotisations 2002 :
19 Euros (124 F)**



A partir de 4 Euros (26 F)
pour les adhérents à faibles ressources

A partir de 80 Euros (524 F)
pour les collectivités

L'Assemblée générale du 10 Mars 2001 a décidé, en fixant le montant des cotisations en Euros, d'augmenter légèrement leur montant pour faire face à nos besoins accrus. Elles restent cependant à un taux modique. Et nos amis dont les ressources sont faibles ont la possibilité de renouveler leur cotisation pour 4 Euros seulement, soit 26 de nos francs.

A partir du 1^{er} Janvier 2002, les paiements devront être effectués en Euros. Mais jusqu'au 31 Décembre, il sera possible de les payer avec nos Francs. C'est une opportunité que, nous en sommes persuadés, beaucoup de nos amis saisiront, marquant ainsi leur attachement à l'association des *Amis de la Commune de Paris - 1871*.



Y. L.

Bulletin

Le dépouillement du questionnaire est en cours. Nous avons reçu, en proportion, moins de réponses qu'en 1995. Nous regrettons cette carence, compte tenu des efforts faits par ceux qui participent à la réalisation du bulletin. Les résultats seront communiqués dans le bulletin de janvier 2002.